



Phaneuf & associés
AVOCATS



DIVORCE : TOUS LES CONSEILS JURIDIQUES SOUS UN MÊME TOIT

Q : En cas de **séparation** ou de **divorce**, quelles questions peuvent être soumises à la médiation?

R : Toutes les questions relatives à la **fin de la vie commune** et à la **réorganisation familiale** peuvent être soumises à la médiation. Le médiateur établira avec vous vos **priorités** relativement à ces questions.

Voici quelques-uns des éléments qui seront abordés :

- La **garde** des enfants;
- La **pension alimentaire** pour enfants mineurs ou majeurs et la pension alimentaire pour ex-conjoint;
- Le partage des biens détenus en **copropriété**, le partage du **patrimoine familial**, de la **société d'acquêts** et des **régimes de retraite**.

NB: Les parents ayant des enfants à charge bénéficient de 5 heures de **médiation subventionnées** lors de la rupture et de 2.5 heures de médiation subventionnées pour la révision d'une entente.

Q : En cas de **divorce**, est-ce que je dois refaire mon **testament** ?

R : Tout dépend de votre situation et de vos volontés ! Mais sachez que dans tous les cas, une rencontre avec votre notaire est appropriée afin de vérifier si votre testament contient toujours vos **volontés**. Lors de cette rencontre, votre notaire vous exposera les conséquences du divorce sur votre **testament**.

Voici quelques-uns des éléments qui seront alors abordés :

- Les **legs** faits à l'ex-conjoint et la désignation de l'ex-conjoint à titre de **liquidateur** sont annulés par le divorce.
- La désignation de l'ex-conjoint en tant que bénéficiaire d'une police d'**assurance vie** est également annulée par le divorce.
- À votre décès, votre ex-conjoint administrera les biens que vous aurez légués à vos **enfants** communs mineurs.

EST-CE BIEN CE QUE VOUS SOUHAITEZ ?

Parlez-en à votre notaire ! Il est le **spécialiste des testaments** adaptés à votre réalité.

VOS AVOCATES
M^e Sabine PHANEUF
M^e Marie-Christine GRAVEL
M^e Frédérique POIRIER
450 335-0512

Une seule adresse !
2772, boul. du Curé-Labelle, Prévost

VOS NOTAIRES
M^e Amélie LEMAY
M^e Sophie LAPIERRE
450 335-1222

INSTITUT
ESTHEDERM
PARIS

*Chez nous vous découvrirez
le vrai sens d'être bien dans sa peau.*



Soins visage

- . soins de base
- . soins anti-âge
- . soins peeling [AHA]
- . soins spécifiques
- . dépositaire **Clarisonic®**

Soins corps

- . traitement cellulite
- . laserdermologie

Soins avancés

- . induction de collagène [CIT]
- . lumière pulsée [IPL]
- . laser fractionné
- . microdermabrasion **Silkpeel®**
- . injections **Botox®** et **Antéis®**

Massothérapie

- . massage de détente
- . massage thérapeutique

Beauté

- . extensions de cils **Xtreme Lashes®**
- . manucure avec ou sans gel
- . pédicure

Épilation

- . laser
- . électrolyse
- . cire

à fleur
de **peau**
L'ESTHÉTIQUE AVANCÉE

3008 boulevard Curé-Labelle . Prévost . Québec J0R 1T0 450 224 3129

afleurdepeau.ca

être bien dans sa peau

Nathalie Gadoua
Esthéticienne spécialisée / propriétaire